

Là est sans doute la raison des paroles suivantes adressées par le *vénérable* (ou chef de la loge) en procédant à l'initiation d'un maçon : "Chaque degré a ses secrets particuliers : ces secrets ne sont pas communiqués à tous, mais on les donne au candidat selon son mérite et ses aptitudes."

Les Pères du troisième Concile Plénier de Baltimore (1) ont signalé aux fidèles des Etats-Unis le danger des ténèbres dont s'entourent les sociétés secrètes :

"Si, dans une société, disent-ils, les membres sont tenus au secret, même lorsqu'ils sont interrogés avec raison par l'autorité compétente, ils sont mis par là même en dehors des limites de l'approbation de l'Eglise ; ils ne peuvent en même temps continuer à être membres et prétendre être admis aux sacrements. Il faut en dire autant de toute organisation d'après laquelle les membres sont liés par une promesse d'obéissance aveugle à l'acceptation anticipée et à l'exécution des ordres, quels qu'ils soient, légitimes ou illicites, qui peuvent émaner de leurs chefs ; parce qu'une telle promesse est également contraire à la raison et à la conscience."

C'est là en effet le *second* danger que l'on court en entrant dans les loges, puisqu'on s'y engage par un serment bien téméraire à obéir aux signes légaux et aux ordres que donnera une loge de maîtres maçons."

Quel aveuglement que de se mettre ainsi sous la direction de chefs non responsables, dont les ordres ne souffrent pas de réplique ! Bien plus, n'est-ce pas le dernier degré de la folie que de soumettre, de gaieté de cœur, la liberté de ses actions à la merci de chefs inconnus, sans conscience ni religion ? Oui, aveuglement, folie, ou plutôt esclavage le plus humiliant, voilà la position de ces dupes insensées ; car c'est souvent sur l'échafaud ou dans les bagnes qu'elles vont expier les actes criminels qu'on leur fait commettre à un moment donné, tandis que les chefs, cachés dans les ténèbres dont ils s'entourent, voient verser le sang des victimes et échappent à une condamnation qu'ils ont méritée eux-mêmes.

"Il y a dans la Franc-Maçonnerie des grades et toute une hiérarchie, dit un écrivain moderne (2), à partir du premier grade, celui d'apprenti, jusqu'aux plus élevés, l'œuvre de la Franc-Maçonnerie est une œuvre de haine contre Dieu, son Christ et l'Eglise Catholique."

"Après l'apprenti, viennent les grades de *Maître*, et de *Rose-Croix*, puis celui de *Kadosch*, qui font la matière d'un traité spécial intitulé la *maçonnerie occulte*, où l'on trouve les détails de la hiérarchie des *ateliers*. Enfin les 33es qui sont les chefs suprêmes, possèdent leurs statuts secrets, leurs règlements particuliers : ils ont une organisation spéciale dans la secte ; ils forment une

(1) 7 Décembre 1884.

(2) *Les Frères Trois-Points*.